

# Les tout-petits aussi ont droit aux livres

entretien avec Francine Foulquier\*

**propos recueillis par Françoise Ballanger**

Depuis plus de vingt ans, le Conseil Général du Val-de-Marne développe une politique culturelle originale, notamment dans le domaine de la lecture des tout-petits. Francine Foulquier en explique l'origine, les modalités et les perspectives.

**Françoise Ballanger :** Quelles sont les orientations de la politique culturelle du département du Val-de-Marne ? Comment est-elle mise en œuvre ?

**Francine Foulquier :** Le Conseil Général du Val-de-Marne développe une politique culturelle importante, pluridisciplinaire, dans les domaines de la lecture, du spectacle vivant (théâtre, danse, musique), du cinéma, de l'art contemporain (un Musée ouvrira prochainement à Vitry), il intervient également dans le domaine de la culture scientifique et technique, dans le domaine du patrimoine et des archives départementales et de l'archéologie. Cette politique repose sur le soutien à la création dans l'ensemble des champs artistiques et son rapprochement avec les publics. Le Conseil Général met l'accent sur des publics prioritaires notamment la jeunesse. Le Service culturel départemental met en œuvre cette politique culturelle dans les domaines du livre, du spectacle vivant et du cinéma qui composent ses différents secteurs. Les personnels occupent des

\* Francine Foulquier est conseillère chargée du livre et de l'enfance au Conseil Général du Val-de-Marne.

postes statutaires. Je ne crois pas que ce soit le cas dans tous les départements. Cela traduit sans doute la considération du Conseil Général du Val-de-Marne pour la culture et sa volonté de l'inscrire, au sein de l'administration, sur le même plan qu'un autre service départemental. Le secteur Lecture regroupe trois conseillers(ères). L'une est en charge de l'aide à la création pour les adultes (Écrire en Val-de-Marne) et du secteur poésie (Biennale internationale de la poésie), un deuxième est en charge des fonds thématiques départementaux (ce sont des fonds spécialisés sur l'environnement, le cinéma, la musique etc., accueillis et gérés par des bibliothèques municipales). La plupart des animations liées à ces fonds se déroulent à l'automne sous l'intitulé générique « Lire en Val-de-Marne ». Troisième conseillère, moi-même, qui suis chargée du livre et de l'enfance. Les conseillers sont aidés d'une collaboratrice, d'une secrétaire et d'un webmaster en charge du portail sur la lecture publique et les fonds départementaux :

lecturepublique94@cg94.fr

**F.B.** : Pourquoi la petite enfance a-t-elle été choisie comme domaine d'action prioritaire ?

**F.F.** : Ce choix a été fait dans les années 80. Comme vous le savez, le domaine de la petite enfance relève des compétences des conseils généraux. Le Val-de-Marne était, il y a une quinzaine d'années, un département pilote dans le domaine de la petite enfance, avec la création d'un grand nombre de structures sur le plan sanitaire et social, de plusieurs centaines de crèches et de centres de PMI. Ce département est encore aujourd'hui, l'un des premiers de notre pays en matière d'équipements. En Val-de-Marne, la prise en charge de la

petite enfance a, d'emblée, été envisagée dans la cohérence d'une action globale, intégrant l'éveil culturel.

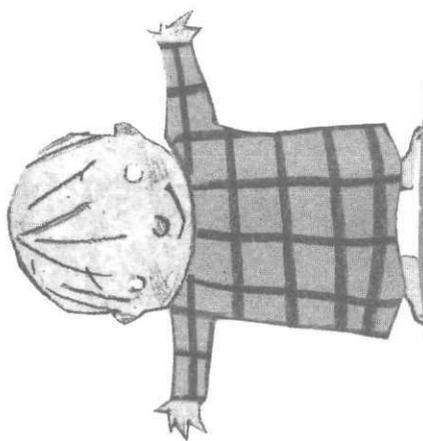
**F.B.** : Cet éveil culturel passe essentiellement par le livre ?

**F.F.** : Des affiches, posées à l'entrée du département présentent l'album offert aux bébés du Val-de-Marne et annoncent « les tout-petits aussi ont droit aux livres ». C'est toute l'action concernant les livres et les petits qui, en fait, est présentée sous ce titre.

Les élus du département considèrent le livre comme un facteur essentiel pour le bien-être et l'éducation d'un enfant ; il aide au développement de l'imaginaire, il favorise l'accès au savoir, à l'intégration sociale. Ils ont voulu l'inscrire dans le quotidien de l'enfant, et multiplier les possibilités de rencontre entre les livres et les tout-petits.

Mise en place dans les années 80, l'action était tout à fait novatrice. Elle s'est répandue depuis, et tant mieux, mais ce n'était pas le cas il y a une quinzaine d'années. À cette époque, les travaux de recherche, en particulier ceux de l'association ACCES, mettaient en lumière l'importance des livres et de la lecture pour les enfants dès leur plus jeune âge ; ils ont, sans doute, inspiré cette action. Celle-ci fut mise en place dans un contexte d'échanges entre les professionnels de la petite enfance et leurs partenaires dans le département. On peut ainsi rappeler des journées d'étude organisées sur la petite enfance, le colloque « Cultures des tout-petits » en 1997.

Ainsi, les lieux d'accueil collectif des tout-petits étaient pris en compte (crèches et PMI), mais également le milieu familial des enfants. Ces perspectives et les actions



mises en place à cette époque perdurent, elles ont évolué, se sont développées.

**F.B. :** En quoi consistent-elles ?

**F.F. :** Les actions dans le domaine de la lecture et de la petite enfance sont diverses et se déclinent en plusieurs volets : d'une part l'aide à la création, d'autre part les animations et la formation en direction des crèches, des PMI, des bibliothèques et la constitution de réseaux de partenaires de travail, enfin les achats de livres.

**F.B. :** Comment cette aide à la création se traduit-elle ?

**F.F. :** C'est sans doute la plus connue des actions que nous menons, une action importante, à la forte portée symbolique et à l'engagement politique et financier conséquent, qui prend plus de sens encore dans les liens qu'elle entretient avec les actions conduites sur le terrain. Une commande est passée chaque année à un auteur, celui-ci reçoit une aide pour cette création à venir. 21000 exemplaires de l'album sont pré-achetés à un éditeur. La commande est considérable. Elle donne aux auteurs du temps et des moyens. C'est également une aide conséquente pour l'éditeur.

Cette démarche permet la création d'œuvres qui n'auraient pas vu le jour sans cette aide : des projets nés de la rencontre et de l'échange avec l'auteur, des livres qui ont un coût de fabrication élevé, des ouvrages qui ont besoin d'être « soutenus », c'est le cas de *Tout un monde*, *Cependant*, *La Grande Question* et de beaucoup d'autres albums publiés auparavant.

Ces livres sont offerts à tous les nouveau-nés du département, soit près de 19 000 chaque année. Ces ouvrages sont envoyés par la poste, accompagnés des vœux du Président du Conseil



Esquimau, ill. O. Douzou, Éditions du Rouergue



Général et d'une brochure situant l'action autour du livre et des tout-petits. L'envoi est systématique, sans que les familles n'aient de démarche à accomplir. Pour certaines d'entre elles, c'est parfois le premier livre qui entre au foyer, et on le sait bien, un livre offert à un bébé est aussi un livre pour les parents et les fratries.

Une série d'actions de communication accompagne l'envoi - affiches, articles de presse, exposition, présentation à la population et aux professionnels...

F.B. : Comment et par qui le choix est-il fait ?

F.F. : C'est une certaine idée du livre qui est au centre du choix opéré, elle détermine le choix de l'auteur. Alors, quels types de livres ? Dans le paysage éditorial, certaines œuvres ouvrent un champ d'exploration, tant du point de vue pictural que du point de vue de l'écriture. Wolf Erlbruch, Paul Cox, Katy Couprie, Antonin Louchard, Olivier Douzou, Sophie Dutertre, Nicole Claveloux, pour ne citer que quelques-uns des auteurs qui ont réalisé un album pour le Val-de-Marne, ont une œuvre qui s'oriente résolument du côté de l'innovation graphique ou littéraire.

Je recherche des œuvres qui puissent être « un réservoir d'expériences humaines » comme dit Evelio Cabrejo-Parra en parlant des contes traditionnels, des livres

qui offrent à l'enfant une image de lui complexe, qui le questionnent sur son identité et sur son rapport au monde, des livres qui témoignent de ce monde qui l'entoure, vaste, complexe et divers. Michèle Petit dit, dans son dernier ouvrage, le très beau *Éloge de la lecture* : des livres qui « donnent l'idée d'un autre devenir possible ». Et puis, cela est important pour moi, des livres qui soient une proposition d'artiste, une lecture du monde faite par un artiste, des livres qui travaillent sur les points de vue et qui laissent la place au lecteur de faire sa propre lecture, de construire du sens.

En un mot, des albums qui mettent le monde en perspective et l'interprètent. C'est cela qui préside au choix.

La plupart du temps, c'est moi qui sollicite les artistes mais les artistes eux-mêmes, des éditeurs ou des directeurs de collection peuvent aussi me faire des propositions : toutes les voies de rencontre sont possibles mais il s'agit toujours de soutenir la création la plus novatrice.

Chaque année donc, des propositions sont soumises à la décision d'élus et de directeurs départementaux... La discussion porte sur le choix d'auteurs mais aussi sur les questions fondamentales de la création, des tout-petits, la situation éditoriale, la position des collectivités publiques...

Des moments d'échanges qui nourrissent les choix souvent courageux car ce ne sont pas des choix de facilité qui sont faits et l'engagement y est nécessaire. Plusieurs des livres que nous avons aidés ont été récompensés par des prix littéraires, ainsi cette année *La Grande question* de Wolf Erlbruch a reçu le prestigieux prix de la Foire internationale de Bologne.

F.B. : Vous faites toujours appel à des créateurs déjà reconnus ?

F.F. : « Parier » sur de jeunes artistes, encore inconnus, serait une autre démarche, celle « d'une bourse à la jeune création » par exemple. Ce n'est pas l'option retenue. Les créateurs que nous sollicitons ont tous déjà construit une œuvre à laquelle nous nous référons pour passer commande, avant de se lancer dans ce qui représente, chaque année, une véritable aventure.

F.B. : Y a-t-il aussi un choix concernant les éditeurs ?

F.F. : Le choix des albums n'est pas déterminé en fonction de l'éditeur. L'éditeur est, en général, celui avec lequel l'auteur travaille habituellement. Mais il est vrai que nous avons le souci de la diversité, et la volonté de soutenir les plus novateurs. Au fil des années, nous avons travaillé avec L'École des loisirs, Le Seuil, Être, Le Rouergue, Thierry Magnier, Albin Michel, Rue du monde.

F.B. : Vous avez évoqué d'autres actions. Quelles sont-elles ?

F.F. : D'une part, nous avons le souci d'accompagner l'envoi de cet album aux familles. Naturellement, des rencontres, des débats sont proposés. Mais

aussi une exposition des illustrations originales de l'album, prêtée gratuitement aux bibliothèques municipales, circule dans le département ; elle permet une entrée dans l'œuvre, de comprendre la démarche de l'auteur.

Des actions « sur le terrain » sont développées tout au long de l'année.

Depuis près de 15 ans, le département achète des livres pour constituer une bibliothèque dans chaque crèche et centres de PMI départementaux.

Les ouvrages sont choisis par le personnel avec l'aide du Service culturel (exposition de livres, rencontres, débats, présentations de livres...)

Par ailleurs, dans les crèches et les centres de PMI qui le souhaitent, des lectrices animent des séances de lecture. L'expérience d'ACCES dans ce domaine nous aide. Ces lectures vont de pair avec un travail de formation du personnel de l'établissement et la sensibilisation des parents.

Plus encore, à partir du travail de ces lectrices, nous souhaitons mettre en place dans les quartiers, dans les villes, avec les bibliothèques municipales, des actions décloisonnées, harmonisées, qui mettent en réseau les partenaires de l'enfance, du livre et de l'éducation.

Autre point important : des achats de livres conséquents.

Chaque enfant inscrit en crèche et en PMI départementale reçoit un livre en fin d'année. Cela représente plus de 45 000 ouvrages par an. C'est une part importante de notre budget, une aide certaine pour les éditeurs, un beau cadeau pour les enfants.

Enfin, depuis quelques années, nous organisons stages et journées d'étude, ouverts à un large public, au-delà du seul département.

F.B. : Quelles sont vos perspectives ?

F.F. : Naturellement, nous souhaitons développer les actions existantes, élargir les publics (les assistantes maternelles, par exemple, qui sont un public important que nous touchions peu jusqu'à présent mais il y a aussi les adolescents...), renforcer le réseau de partenaires pour ouvrir des perspectives de travail à plus long terme et offrir des gages de réussite pour la lecture et la littérature .

Par ailleurs le soutien à la création s'est élargi cette année avec la parution d'un ouvrage, que j'ai initié sur l'œuvre de Paul Cox *Cox Codex 1*. Paul Cox, auteur, plasticien, a réalisé l'album *Cependant...* en 2003 pour les bébés du département. Certains albums sont des portes ouvertes sur l'art.

J'espère que le livre de jeunesse contribuera longtemps à jouer ce rôle de passeur, à rapprocher les populations, les familles autour de la littérature.

